

UNIVERSITEIT DE L. UNIVERSITEIT

CORRESPONDANCE
DE
J. P. BOISSONADE

II
—
F-M

BIBLI.
DE
L'UNIVERSITE
M.S.
1559



BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
M S.

1552



MS
Fiches faltas

Correspondants
de
J. F. Boissier

Ms 452.

II

F. M

494
Institut

276
774
de France

Académie Royale des



Inscriptions et belles-lettres.

Paris, le 22 octobre 1840

Le Secrétaire ^{provisoire} ~~perpetuel~~ de l'Académie
à Monsieur Boissonade.

Monsieur et cher confrère,



J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint
le mémoire de M^r. Mollévaux sur le
groupe du Laocoon, mis en parallèle avec
le Laocoon de Virgile. L'auteur désire que
ce mémoire, dont il a fait deux lectures en
1834, soit inséré dans le recueil de l'Académie.

Je vous prie d'avoir la complaisance
d'examiner sa dissertation, et de me faire
connoître par écrit si vous jugez qu'elle
doive être publiée avec les Mémoires de la
Compagnie, ou mentionnée seulement dans
l'histoire de l'Académie.

Je profite avec empressement de cette

1777
de France
occasion, Monsieur et cher confrère,
pour vous offrir les nouvelles assurances,
de la très-haute considération et du
sincère attachement avec lesquels j'ai
l'honneur d'être,

Monsieur et cher Confrère,

Notre très-humble et
très-dévoué serviteur,

Félicx Sajard

Institut

de France

775

Académie Royale des

Inscriptions et belles-lettres.

Paris, le 16 novembre 1840.

Le Secrétaire ^{provisoire} ~~perpetuel~~ de l'Académie
à Monsieur Boissonade.

Monsieur et cher confrère,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
un mémoire dont feu M. Daunou
avait fait deux lectures à l'Académie, [†] en
1812, et qui m'a récemment été remis
par l'exécuteur testamentaire de notre
savant confrère.

Ce travail est intitulé:

Mémoire dans lequel on examine si
les anciens philosophes ont considéré le
Destin comme une force aveugle, ou
comme une puissance intelligente.

Je vous prie, après que vous l'aurez lu,

† alors appelée: Classe d'histoire et de littérature anciennes,

de prendre la peine de me dire par
écrit si vous jugez qu'il doive être
publié en entier ou par extrait dans
le recueil des Mémoires de l'Académie.

Je profite avec empressement de
cette occasion, Monsieur et cher Cousin,
pour vous offrir les nouvelles assurances
de la haute considération avec laquelle
j'ai l'honneur d'être,

Monsieur et cher cousin,

Votre très-humble et
très-dévoué serviteur.

Félix d'ajard